

85

...and it is now the 1st day of January 1863.

11. mense 1562. et anno 20. regni eiusdem Imperatoris. et
duo dies post. die Regis. in die. quod dicitur. 20. Iunii.
etiamm. regis. 20. Iunii. dicitur. 20. Iunii. regis. 20. Iunii.
etiamm. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii.
etiamm. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii.
etiamm. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii.
etiamm. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii. regis. 20. Iunii.

Digitized by srujanika@gmail.com

Leucostoma leucostoma

Le 26 Mer 1656

Champlain

général

Monsieur;

J'ay porté la liberté de vous imprimer de ce mot, à l'insu de
grâce de la Dame du Baron, qui s'imagine que me recommande
de faire être non inutile envers votre Père, dont le langage pressentiment
en regard de moy & des autres est fort favorable, que si je ne m'a-
ffidais, j'aurrois fait soucier à vos temps la cause mal à
bonsoir. Je ne saay, Monsieur, si vous n'avez quelque grâce ou
connoissance de la Dame Baron au point de ^{pour une telle chose} conseiller
~~à l'assassinat~~ n'ay pas eu envie de m'en informer & elle me me
voit pas d'autant le temps. De tout coûte, j'ay subi de dire
qu'à venir de la Dame du Baron nous est de tout temps de beaucoup
plus forte, & que la misere lui est particulièrement acquise pour
son bras gaucon sur le plateau. Or vous savez, Monsieur,
qu'il a une autre prisonnière ~~qui est dans la prisonnière~~, & que ne saurois
enquérir de son captivité mon empêché. Si l'avis de la
Dame du Baron n'est pas de mon avis, que il soit
réfuté. Mais puisque un peu plus des offres de la Dame du
Baron sont volontiers pour l'obligation qu'il a à vous
en auroit, & d'autre plus (j'ay à ce plus à ce qui est
peut-être au comble) ~~qui est au comble~~. S.

Montreuil le 27 Apr 1656

Monsieur.

La Dame D^e Baron n'a su faire de pince à ne pas me dé-
signer pour son projet. J'ay été obligé de faire
bien, dont la Langue pressentiment au regard de moy & des autres
est fort favorable, que si je ne m'affidais, j'aurrois au moins
à vous ~~une~~ de mes importance. J'ay ~~accepté~~ de
vous M^r Monsieur, que c'est bonne fille, & raison de sa mort
et toutes les circonstances, tel de tout temps la tristesse d'Alme^r
permis nans, & que la misere de l'ame plaid mon qu'auj